

# TRADUCTION DU CORAN ENTRE CADUCITÉ ET ACTUALITÉ

Mokhtar ZOUAOUI<sup>1</sup>

**Abstract:** The purpose of the present article is to provide some theoretical tools, taken from semiotics and some sciences of the Koran, to analyzing its translation into French. We will examine its translation made by Claude Etienne Savary and his criticism against De Ryer's translation. The question of void of such works will be processed, by highlighting the specificity of the close of the Koranic text, its division into translation units, and the role of encyclopedic and linguistic knowledge in the transfer of meaning.

**Keywords:** Koran, translation, void, pause, close, units of translation.

## Introduction

Le Coran est sans doute l'un des livres qui ont suscité, et suscitent encore d'innombrables traductions. Traduit et retraduit dans plusieurs langues, le texte coranique semble ne jamais se satisfaire d'une seule traduction, de la même manière qu'il ne se satisfait d'une seule exégèse. Introductions, interprétations, traductions, retraductions, exégèses, traduction d'exégèses, sont autant d'aspects renseignant sur l'intérêt croissant que l'on ne cesse de manifester pour ce livre, sans compter la réédition, chaque fois renouvelée d'anciennes et nouvelles traductions.

Pour ne s'en tenir qu'au domaine français, le nombre de traductions offertes au public francophone « a, en effet, dépassé les cent-vingt. Elles ont été publiées dans différents pays et les traducteurs sont de différentes nationalités et religions » (C. Trabelsi, 2000, p. 401). Devant cette multiplicité de traductions l'on est que naturellement enclin à s'interroger : *Pourquoi tant de traductions, en français, pour un seul livre ?* Une première réponse peut être offerte et postule que, certaines traductions devenues caduques, d'autres voient le jour pour réinstaurer un équilibre linguistique entre le texte traduit et la

---

<sup>1</sup>Maître Assistant, Université Djillali Liabes de Sidi-Bel-Abbès, Algérie, mokh\_zouaoui@yahoo.fr.

communauté linguistique, voire la culture d'accueil. Et l'on se contenterait alors de juger telle traduction de dépassée, ne répondant plus aux goûts et aux attentes du public ciblé, et telle autre d'actuelle et vive, en symbiose avec l'état culturel et la mentalité de la nation visée.

## **I. La traduction du Coran comme faire idéologique et objet axiologique**

Si l'on considère, à la suite de Greimas (A. J. Greimas, 1983, p. 2), la traduction comme à la fois un faire idéologique et un objet axiologique, celle du Coran semble avoir été régie par différentes idéologies. Blachère l'avait déjà remarqué, « les intentions des traductions du Coran ont varié selon les communautés, les langues, les époques et les contextes politico-religieux » (R. Blachère, 1991, pp. 264-277). Sans que l'on assiste vraiment, jusqu'à ce jour, à la constitution d'une instance qui prenne en charge l'acte de traduire le Coran et évalue les textes qui en sont produits, si ce ne sont quelques contributions éparses, communications ou articles qui mettent en exergue les difficultés que rencontrent les traducteurs à rendre aussi pleinement que possible son univers sémantique, l'activité traduisante qui ne cesse de s'accroître depuis au moins la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, après avoir connu dès le XVII<sup>e</sup> un essor louable, n'a pas encore reçu des spécialistes tout l'intérêt qu'elle mérite.

Cette instance, de nature interdisciplinaire, dont la tâche ne consiste pas seulement à sanctionner l'activité traduisante et évaluer les textes qu'elle produit, mais plutôt à œuvrer pour mettre à la disposition du traducteur, de quelque langue qu'il soit, les ressources linguistiques ainsi que les connaissances encyclopédiques à même de le mener vers une meilleure compréhension du texte coranique et lui garantir une traduction cohérente, devrait d'abord s'atteler à lui faire connaître les multiples tendances exégétiques qui gravitent autour de ce texte et l'appréhende de différentes approches. Un travail devrait être fait pour renseigner sur les multiples interprétations dont on a fait de certaines séquences du texte et préciser les diverses significations que peuvent recevoir les mots du Coran.

Pour ce faire, des lexiques coraniques comme il en existe en arabe doivent être élaborés dans d'autres langues, sous forme de dictionnaires bilingues, pour afficher les significations ou les différentes significations dont peuvent être porteurs les mots. À côté de ce travail lexicologique et lexicographique, des connaissances se rapportant directement au texte coranique doivent être vulgarisées, notamment celles ayant trait à sa syntaxe, sa sémantique et sa rhétorique ; à ses

sourates, ses arrêts et ses articulations; à son intratextualité, sa polysémie et sa similitude, etc. Et ce que nous appelons connaissances encyclopédiques ne sont, en fin de compte, que les connaissances dont rendent compte ce que les exégètes appellent communément « Les sciences du Coran ». Ces sciences ont pour objectif, nous l'avons signalé, non pas de réussir la traduction du Coran, mais plutôt d'en garantir une traduction cohérente dans la mesure où le choix porté sur l'une des significations à traduire doit être récurrent pour assurer au texte traduit son isotopie.

## **II. Traduction du Coran entre caducité et actualité**

C'est dans la cadre d'une telle instance que l'on peut considérer certaines traductions du Coran comme caduques, vieilles ou dépassées, ou au contraire toujours fraîches et d'actualité. Toutefois, si les bouleversements qu'ont connus les sciences de l'homme et du langage depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les évolutions culturelles qui ont accompagné la formation des Etats et des idéologies, ont porté la traduction au devant de la scène civilisationnelle, et fit de l'acte de traduire une propédeutique à la connaissance de l'autre et de son univers culturel, les recherches coraniques en langue arabe restèrent attachées à rééditer les grandes œuvres consacrées aux sciences du Coran, donnant lieu à une somme considérable d'études coraniques, embrassant tous les aspects du texte et de son énonciation, sans jamais, ou rarement réfléchir à communiquer aux traducteurs, en d'autres langues, ce savoir afin de les préparer aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Dans ce sens, si une traduction du Coran peut être qualifiée de caduque, elle ne peut l'être, à notre avis, du seul point de vue linguistique, tant il est vrai que l'évolution linguistique n'est pas si considérable pour nous permettre de décider de la caducité d'une traduction. En effet, ni la syntaxe du français ni son vocabulaire n'ont subi de changements significatifs depuis quelques siècles puisque l'on peut lire et comprendre sans peine, même avec une orthographe jugée dépassée, des traductions du Coran comme celle que donna Claude Etienne Savary, la première fois en 1787, rééditée plusieurs fois jusqu'en 1960.

Néanmoins, ce n'est qu'en remontant un peu plus loin, que l'on peut considérer comme caduques des traductions du Coran comme celle de Maracci ou encore celle de De Ryer à propos duquel Savary ne se prive d'accuser la manière de traduire, en qualifiant sa traduction du Coran de plate et d'ennuyeuse jusqu'à rendre l'original méconnaissable (C. E. Savary, 1826, p.ix). Mais ce qui nous amène à considérer cette

traduction de caduque n'est pas tant du seul fait du changement linguistique, c'est plutôt la manière de rendre le texte coranique. Selon encore Savary,

De Ryer, sans respect pour le texte, a lié les versets les uns aux autres, et en a fait un discours suivi. Pour opérer cet assemblage difforme, il a recours à de froides conjonctions, à des bouts de phrases qui détruisant la noblesse des idées, le charme de la diction, rendent l'original méconnaissable (C. E. Savary, 1826, pp.vii-xi).

Aussi caduque est la traduction du Coran donnée par Maracci qui, selon toujours Savary,

a rendu mot pour mot. Ce ne sont pas les pensées du Coran qu'il a exprimées, ce sont les mots qu'il a travestis dans un latin barbare. Cependant quoique cette traduction fasse disparaître les beautés de l'original, elle est encore préférable à celle de De Ryer. Maracci y a joint des notes savantes, et un grand nombre de passages Arabes tirés des Docteurs Musulmans ; mais comme son but est la réfutation, il a soin de choisir ceux qui lui fournissent une plus ample matière. On peut lui reprocher de s'abandonner trop à l'ardeur de son zèle, et sans respecter le titre d'Ecrivain, de fouiller sa plume par les injures les plus grossières. (C. E. Savary, 1826, pp.xi-xii).

Comparée aux anciennes traductions faites du Coran qu'il n'hésite pas à critiquer à maints égards, la traduction de Savary semble donc être toujours actuelle et plausible, du fait même de sa réédition en 1960. C'est que, comparée aux anciennes traductions françaises, elle représente une nouvelle étape dans l'activité traduisante du Coran et,

persuadé que le mérite d'une traduction consiste à rendre l'original avec vérité, je me suis efforcé, écrit Savary dans sa préface, de faire passer dans notre langue les pensées de l'Auteur, avec le coloris, la nuance qui les caractérisent ; j'ai imité autant qu'il a dépendu de moi la concision, l'énergie, l'élévation de son style, et pour que l'image soit ressemblante au modèle, j'ai traduit verset par verset. Le ton prophétique que prend Mahomet fait qu'il développe souvent d'ombres qui lui donnent un air mystérieux, j'ai respecté cette obscurité, aimant mieux laisser la pensée obscure, que de l'affaiblir en l'éclaircissant. Les endroits les plus difficiles sont accompagnés de notes explicatives. Souvent aussi ces notes ne servent qu'à faire connaître le sentiment des commentateurs, les mœurs des Arabes, ou des faits qui, ayant rapport à l'ouvrage, peuvent intéresser le lecteur. J'avoue que je n'aurais jamais osé entreprendre la traduction d'un livre aussi difficile, si le long séjour

que j'ai fait parmi les orientaux, ne m'eût mis à portée d'entendre un grand nombre de passages qui sans cela m'eussent paru inintelligibles (C. E. Savary, 1826, xii-xiii)

Ainsi, ce que Savary reproche à ses prédécesseurs traducteurs du Coran, n'est pas tant que leurs traductions ont été faites dans un vieux langage à partir duquel il devient difficile pour le lecteur moderne d'en déchiffrer le contenu, mais se sont plutôt la manière de traduire et l'idéologie qui la gèrent qu'il accuse, et nécessitant dès lors une retraduction en élaborant d'une part une autre approche plus appropriée au texte coranique, du type verset par verset et non pas mot par mot, et se démarquant de tous préjugés n'ayant aucun fondement scientifique. C'est sur la base d'un tel jugement émis par Savary que l'on peut concevoir les traductions qu'il fustige comme caduques.

### III. Nouveaux regards sur la traduction du Coran

Les nouvelles recherches qui ont accompagné la réédition d'anciennes œuvres consacrées au texte coranique permettent de jeter un nouveau regard sur les traductions actuelles du Coran et les apprécier à leur juste valeur. Nous nous n'intéresserons pas dans la suite de cet exposé des traductions déjà considérées, à la suite de Savary, comme caduques mais plutôt à la sienne, à la lumière des connaissances dont doit être porteur tout projet de traduction du Coran. Certes, le long séjour que Savary effectua parmi les orientaux lui a permis de s'affranchir de l'ancienne manière de traduire le Coran et de l'idéologie qui la sustentait, faire passant ainsi l'acte de traduire le Coran du statut d'un faire ultérieur à celui d'un faire-savoir, néanmoins sa traduction et l'approche qu'il a menée restent critiquables à certains égards.

Pour les besoins de l'analyse, nous nous contenterons dans la suite de cet exposé d'une seule séquence coranique pour déceler les limites qu'impose la méthode, verset par verset, préconisée par Savary pour la traduction du Coran au transfert total du sens, objet ultime de toute traduction et, de ce fait, notons à prime abord que les remarques que l'on fera à la traduction de la dite séquence ne la concernent qu'elle, laissant dire que les connaissances ne nous permettent pas de généraliser de telles considérations à l'ensemble du texte coranique ainsi qu'à ses multiples traductions. Une perspective d'une telle envergure nécessite, nous en sommes conscients, un vaste réseau de connaissances dont ne peut être porteur un seul chercheur, mais requiert plutôt la collaboration d'équipes de recherche à la manière de l'entreprise menée par *l'American Bible Society* dirigée E. Nida. Les quelques remarques que

l'on fera à propos des rapports que doivent tisser la traduction du Coran et les sciences qui se sont constituées au fil des temps pour servir son exégèse serviront à montrer l'ampleur de l'entreprise et justifier le besoin de convoquer une telle interdisciplinarité.

## 1. Traduction du Coran et sciences du Coran

Il est indéniable pour tout projet de traduction du Coran d'instaurer des liens indissociables entre l'acte de traduire et le faire interprétatif dont on peut puiser les éléments dans la somme d'exégèses, considérable et multiple, malheureusement non disponible qu'en langue arabe. Cette évidence semble être requise chez des traducteurs modernes, ainsi pour Blachère, « les commentaires arabes sur lesquels se fonde la présente traduction, dit-il de sa traduction, sont au nombre de quatre et ont été retenus à l'exclusion de tous les autres à cause de l'autorité qu'on leur accorde et du fait qu'ils représentent les tendances essentielles de l'exégèse » (R. Blachère, 1966, 7). Seulement, il ne suffit pas, croyons-nous, pour un traducteur du Coran de consulter une somme d'exégèses pour s'assurer de la réussite de son entreprise, car si le *tafsîr* (exégèse) est la science qui a pour objet la compréhension du Coran, l'explicitation de ses significations ainsi que la reconnaissance de ses prescriptions (*Ahkâm*) et ses sagesses (*Hikam*),

cette science ne peut être menée à terme, selon Al-Zarkaši, que grâce aux sciences du langage, au nahw (grammaire), au tahrîf (morphologie), à 'ilm al-bayân (science de l'exposition ou Bayân), à uhûl al-fiqh (les fondements de jurisprudence) et al-qirâ'ate (les lectures), comme l'on a besoin de connaître asbâb al-nuzûl (les raisons de la révélation) ainsi qu'al-nâsîh wa al-mansûh (l'abrogeant et l'abrogé). (Al-Zarkaši, 2005, p.27)

Faut-il donc pour un traducteur du Coran de s'assurer une connaissance, en premier lieu, linguistique très approfondie, dans la mesure où le texte coranique, même révélé dans la langue arabe, s'élève au-dessus de celui devant lequel seul un lecteur habile peut en mesurer les écarts. Ce qui différencie, en fin de compte, le traducteur de l'exégète est d'ordre linguistique, l'un usant d'un faire interlinguistique alors que l'autre est de nature intralinguistique, les deux ne font que l'effort de redire sous une autre forme linguistique ce que le texte coranique peut dire.

## 2. Découpage du texte coranique

Comme le découpage du texte est l'une des opérations fondamentales constituant l'acte de traduire, le texte coranique semble

apparemment ne pas poser problème pour le traducteur. En effet, le Coran étant constitué de Sourates titrées, elles-mêmes divisées en versets, le traducteur n'aura pas de peine à constituer des unités de traduction desquelles il n'aura qu'à extraire le sens pour le rendre dans une autre langue. Ainsi en a procédé Savary, traduire verset par verset, et c'est justement cette règle que nous voulons en discuter la teneur et remettre en cause la généralité.

Telle qu'elle se présente dans l'édition de 1826, la traduction de Savary reprend la forme du Coran, en Sourates et en versets. Ainsi, croyons-nous, en procédant de la sorte Savary avait constitué un double mode de clôture du texte coranique, et

si l'on entend par clôture tout arrêt, toute rupture de l'écoulement textuel - peu importe que ce soit à la fin d'une phrase, d'un paragraphe ou d'une séquence plus large - on voit que l'irruption a chaque fois pour effet l'émergence des significations locales et partielles (A. J. Greimas, 1983, p.6),

et qu'ainsi, pour Savary, le verset représente une forme de signification partiellement autonome pour laquelle il suffit de trouver une construction syntaxique adéquate équivalente, « j'ai imité, écrivit-il, autant qu'il a dépendu de moi la concision, l'énergie, l'élévation de son style, et pour que l'image soit ressemblante au modèle, j'ai traduit verset par verset » (C. E. Savary, 1826, p.xii). Cependant les versets ne constituent pas tous, tout le long du texte coranique, des unités de significations complètes, les arrêts de la lecture, codifiés dès l'essence du texte coranique, ne coïncident pas souvent avec la fin des versets, où le sens déborde, pour être saisi dans toute sa totalité, tantôt sur une partie du verset successif, et tantôt sur plusieurs.

### 3. Clôture du texte coranique

Les recherches qui portèrent sur l'arrêt (*al-waqf*) dans le texte coranique ont fini par recenser plusieurs types d'arrêt de la lecture. Celui sur lequel nous nous arrêterons est dit obligatoire, et nous aurons à montrer quelles fonctions assume-t-il dans l'élaboration du sens. Ainsi par exemple, pour les huit premiers versets de la 54<sup>e</sup> Sourate, intitulée (*Al-Qamar*) La Lune, Savary propose la traduction suivante :

1) « L'heure approche, et la lune s'est fendue ;

2) Mais les infidèles, à la vue des prodiges, détournent la tête, et disent : C'est un enchantement puissant.

- 3)Entrainés par le torrent de leurs passions, ils nient le miracle ; mais tout sera gravé en caractères ineffaçables.
- 4)On leur a développé des histoires capables de les détourner de l'erreur.
- 5)Les conseils de la sagesse ne leur sont d'aucune utilité.
- 6)Éloigne-toi d'eux. Quand l'Ange appellera les mortels au jugement terrible,
- 7)Ils sortiront de leurs tombeaux, le regard consterné, et semblables à des sauterelles dispersées.
- 8)Ils s'empresseront de se rendre où la voix les appellera. Les infidèles diront : voilà un jour redoutable ». (C. E. Savary, 1826, II, p. 351-352)

Il aisé de deviner par le jeu de la ponctuation mis en œuvre par le traducteur comment s'organisent les significations qu'il établit après transfert, et la progression qu'il donne au texte ainsi qu'à ses clôtures momentanées. Et c'est sur cette base que nous ferons les remarques suivantes : Alors que dans le texte coranique, au premier verset, les deux actions attribuées aux actants « heure » et « lune » ne sont pas seulement jointes par une conjonction, mais aussi par l'inexistence d'un arrêt de la lecture signalant l'interdépendance des deux événements en relation consécutive l'un avec l'autre. Cette thèse est confortée par le fait que la conjonction en question, « *wa* » rapportée en français par la conjonction de coordination « et », n'introduit pas en langue arabe, comme le soutiennent la plus part des grammairiens arabes, un ordre chronologique, puis qu'il s'agit dans ce verset, selon eux, d'un cas de postposition et d'antéposition des deux énoncés le constituant ; C'est sur la base de ces données rhétoriques et grammaticales qu'il faille aller chercher le sens du verset et tenter de le ramener, non à la manière de Savary pour qui les deux actions, séparées par une virgule, représentent deux états séparés sans aucun lien entre eux.

Il est donc nécessaire de faire remarquer que le flux de la lecture guidé par les pauses et les arrêts consignés sous forme de signes au-dessus du texte coranique oriente le lecteur-traducteur dans sa quête du sens, et qu'une traduction verset par verset n'est pas la bonne démarche

à suivre à tous les coups, et pour preuve, alors que dans le texte coranique, le flux de la lecture ne marque aucun arrêt du début du 4<sup>e</sup> verset, passant par le 5<sup>e</sup> et débordant sur le premier énoncé 6<sup>e</sup> verset où un arrêt est marqué, de sorte que le sens se clôt avec « Eloigne-toi d'eux », la traduction de Savary laisse entendre, de par la méthode de verset à verset qu'il préconise, que l'acte de s'éloigner est joint à ce qui le suit alors qu'il est joint, dans le texte coranique, à ce qui le précède par une conjonction de causalité que sa traduction ne rende pas.

Ces deux exemples suffisent-ils de par la méthode conçue pour la traduction d'une part, et par le développement qu'ont connu les études exégétiques ainsi que les sciences auxiliaires desquels ont pris naissance de l'autre, à considérer la traduction de Savary comme caduque, non pas seulement au niveau du texte traduit, mais aussi au niveau des connaissances que le traducteur propose dans sa préface au lecteur, et qu'il nous suffise de confronter deux passages, l'un emprunté à la préface de Savary et l'autre à l'introduction qu'a faite Blachère à sa traduction du Coran pour nous convaincre des apports que peut bénéficier la traduction coranique de l'exégèse et des sciences du Coran. Pour Savary, « Le Coran fut publié dans l'espace de vingt-trois ans, partie à la Mecque, partie à Médine, et suivant que le législateur avait besoin de faire parler le Ciel. » (C. E. Savary, 1826, 6) alors que pour Blachère « Le Livre Sacré de l'Islam nommé (*Al-Qor'ân* (dont nous avons fait Coran) renferme, on le sait, les révélations reçues par Mahomet entre 612 environ et 632 de l'ère chrétienne, d'abord à la Mekke puis à Médine » (R. Blachère, 1966, 11).

L'exemple de la particule de coordination dont nous venons de montrer la pertinence dans le processus de transfert du sens est à lui seul susceptible d'illustrer l'importance pour tout traducteur du Coran de s'imprégner du rôle que joue la troisième partie de discours en langue arabe, à savoir les *hurûfs* (particules de coordination) que les grammairiens arabes distinguent en général du nom et du verbe. Pour eux, le nom est celui qui signifie par lui-même sans égard aux trois modes de temps : le passé, le présent et le futur. Le verbe est celui qui signifie par lui-même nécessairement au passé, au présent ou au futur. Le *harf* est celui qui ne peut signifier qu'en rapport avec les deux autres. Signification et temporalité sont donc les deux critères essentiels avec lesquels les grammairiens établissent leur classification des parties du discours : tandis que le nom possède une signification atemporelle, le verbe a nécessairement une signification inscrite dans le temps, alors que le *harf* qui ne peut se contenter de lui-même, n'est pas inscrit dans le temps et ne produit pas, par lui-même, une signification.

Cette définition du *harf* ne doit en estomper la valeur dans l'élaboration du sens, les exégètes du Coran n'ont cessé d'insister sur la nécessité pour tout exégète d'acquérir une connaissance approfondie des outils, dont font partie les *hurûfs*, qui concourent à orienter le sens des versets. Ainsi, tous les ouvrages consacrés aux sciences coraniques, n'omettent jamais d'aborder la question, l'intitulant : « *Des outils dont l'exégète a besoin* ». Si la connaissance de ces *hurûfs* est importante pour l'exégète, elle l'est encore plus, pensons-nous, pour tout traducteur du Coran. C'est parce que les *hurûfs* constituent la trame de la langue arabe, c'est avec eux que le locuteur tresse ses énoncés, et, s'il est d'usage, chez grammairiens et linguistes anciens, de ne distinguer que deux types de phrases-noyaux, nominale et verbale, il demeure que les *hurûfs*, troisième et dernière « classe de formes », sont aussi nécessaires pour orienter le sens d'un énoncé, car, même si le *harf* n'acquiert de signification qu'en étant adjoint au nom ou au verbe, plusieurs études attestent néanmoins que chacun de ces *hurûfs* constitue un champ sémantique clos qui, à l'intérieur duquel, le nom et le verbe puisent des significations pour énoncer.

### **Conclusion**

Espérant avoir esquissé un cadre général pour l'étude de la traduction du texte coranique, il nous faut avouer que les arguments que nous avons évoqués pour la présente contribution, empruntés à une syntaxe, une sémantique, une rhétorique, ainsi qu'une interprétation du texte coranique, fondés sur les concepts de clôture, d'arrêt, de parties du discours, d'antéposition et de postposition, ne concernent que les quelques versets que nous avons pris pour exemple d'analyse. Les sciences du Coran offrent vaste champ de recherche pour ceux qui veulent le lire, l'interpréter et le traduire, et offrent une remarquable interdisciplinarité avec la sémiotique et les sciences moderne du langage.

### **Bibliographie :**

BLACHERE, Régis (1966) : *Le Coran*, Paris, Maisonneuve et Larose.

BLACHERE, Régis (1991) : *Introduction au Coran*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Maisonneuve et Larose.

GREIMAS, Algirdas Julien (1983) : « La traduction de la Bible : un problème sémiotique » in *Sémiotique et Bible*, n°32, Lyon, Centre pour l'Analyse du Discours Religieux.

SAVARY, Claude Etienne (1826) : *Le Coran, traduit de l'arabe accompagné de notes, et précédé d'un abrégé de la vie de Mahomet, tiré des Ecrivains Orientaux les plus estimés*, Amsterdam, Les Libraires Associés.

TRABELSI, Chédia (2000) : « La problématique de la traduction du Coran : étude comparative de quatre traductions françaises de la Sourate 'La lumière' » in *Meta*, vol. 45, n° 3.